



# Élections avril 2024 - Comités en élections

## 8.2 Comités institutionnels

**I-01 CRT (Comité des relations du travail) :** deux mandats de deux ans

Selon la convention, le Comité des relations du travail est un comité permanent regroupant les parties patronale et syndicale. Il sert à discuter et à rechercher une entente sur toute question relative à l'application et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail du personnel enseignant. Sept membres du personnel enseignant siègent sur le CRT, dont 3 membres du bureau exécutif et 4 personnes enseignantes élues par l'assemblée générale.

**I-02 CÉ (Commission des études) :** cinq mandats de deux ans.

La Commission des études est un comité consultatif qui traite de toutes questions de nature pédagogique, notamment l'instauration et la révision de programmes, le calendrier scolaire, certaines politiques institutionnelles, les conditions d'admission, etc. Le personnel enseignant est majoritaire sur le comité avec 1 membre du bureau exécutif et 10 personnes enseignantes élues par l'assemblée générale.

**I-03 : CA (représentant.es au Conseil d'administration) :** un mandat de 3 ans

Le Conseil d'administration est la plus haute instance décisionnelle du Cégep. Il adopte toute décision financière, pédagogique ou politique et s'assure du bon travail de la direction du Cégep. Il est composé de 19 membres, dont deux personnes enseignantes élues par l'assemblée générale.

**I-04 : Comité consultatif sur la réussite éducative et la persévérance scolaire :** quatre mandats de deux ans (nouvelle version du CREPS)

Le comité consultatif est sous la coordination du Bureau de la réussite. Il vise une collaboration intersectorielle et une approche globale et intégrée sur la réussite. Avec comme objectif principal d'améliorer la stratégie de soutien à la réussite étudiante, les membres sont invité-es à réfléchir aux pratiques existantes en matière de réussite, à identifier les besoins des personnes étudiantes et à agir comme personne-ressource consultante pour le développement de nouvelles initiatives en matière de réussite. Une personne enseignante par secteur siègera à ce comité.

**I-05 : Comité perfectionnement :** un mandat de deux ans

Les membres de ce comité travaillent à la mise en application de la Politique de perfectionnement du Cégep de Sherbrooke. Ils procèdent à la gestion des remboursements du personnel enseignant selon les demandes et soumettent des propositions de révision de la Politique à l'assemblée générale du SPECS-CSN lorsque nécessaire. Trois personnes enseignantes siègent à ce comité.

**I-08 : Comité consultatif de la recherche :** un mandat de deux ans

Ce comité s'assure que le développement de la recherche au Cégep de Sherbrooke se fasse en accord avec la mission première de l'institution, qui en est une d'enseignement. Il a aussi pour fonction d'être une instance-conseil en toute matière relative à la recherche menée au Cégep. Trois personnes enseignantes ainsi qu'une personne membre du bureau exécutif siègent à ce comité.

**I-09 Comité d'éthique de la recherche** Deux mandats de trois ans

Ce comité a le mandat de faire respecter l'engagement du Cégep de Sherbrooke à encadrer les aspects éthiques de la recherche impliquant des sujets humains. Quatre personnes enseignantes siègent à ce comité.

**I-10 : Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec :** un mandat de deux ans

Ce comité est formé en vue d'évaluer et d'accepter des projets de mobilité étudiante hors Québec soutenus par le Service de l'internationalisation du Cégep de Sherbrooke. Trois personnes enseignantes siègent à ce comité.

**I-11 : Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique :** un mandat de deux ans

Ce comité est composé des DEP, de deux personnes enseignantes et de deux personnes conseillères pédagogiques. Ce dernier décide de l'acceptation ou du refus du projet en se référant aux critères fixés par le programme de soutien à la réalisation de projet d'innovation pédagogique.

**I-13 : Comité consultatif des arts et de la culture** : cinq mandats de deux ans (voir détails)

Ce comité est formé avec le principal mandat de soutenir le déploiement des arts et de la culture au bénéfice de l'ensemble de la communauté collégiale en conformité avec sa mission et ses valeurs. Neuf personnes enseignantes siègent à ce comité.

**I-14 : Comité éthique de l'utilisation des animaux** : deux mandats de deux ans

La mission du comité est de s'assurer que les règles générales d'éthique en matière d'utilisation des animaux en enseignement et en recherche sont respectées. Cinq personnes enseignantes siègent à ce comité.

---

## 8.3 Comités syndicaux

**Syndical-03 : Comité de discipline** : quatre mandats d'un an

Le Syndicat recourt à un comité permanent de discipline pour étudier et disposer de plaintes s'inscrivant dans le champ d'application de l'article 8.08 des statuts et règlements. Ce dernier article stipule que peut être objet de plainte un comportement adopté ou une action posée par un membre ou un groupe de membres dans l'exercice de ses responsabilités ou fonctions syndicales et ayant pour effet de porter préjudice :

- à un autre membre ou groupe de membres de l'organisation,
- au Syndicat comme tel en tant qu'organisation.

Quatre personnes enseignantes ainsi que deux membres du bureau exécutif siègent à ce comité.

**Comités ouverts à la participation de toutes et tous sans limite quant au nombre de personnes. Mandats d'un an, renouvelables annuellement.**

**\*Comme il n'y a pas d'élections officielles pour ces comités, il est parfois difficile pour le SPECS de garder à jour la liste des membres des comités syndicaux. Voici les noms des membres de ces comités selon ce qui apparaît sur le site du SPECS. Merci d'écrire à [secretariat@specs-csn.qc.ca](mailto:secretariat@specs-csn.qc.ca) pour ajouter votre nom à l'un de ces comités ou pour mettre à jour la liste des membres d'un comité.**

**I-15 : Comité biosécurité** : un mandat de deux ans

Ce comité a comme mission de s'assurer que toutes les normes canadiennes de biosécurité qui s'appliquent sont respectées. Au moins quatre personnes enseignantes siègent à ce comité.

**Syndical-04 : Comité précarité**

Le comité précarité rassemble des personnes enseignantes qui ont le souci d'informer leurs collègues précaires à propos de tous les enjeux qui les touchent. Par des activités d'échange et de sensibilisation, elles contribuent à mieux intégrer dans la communauté collégiale ces nouvelles personnes enseignantes parfois perdues et toutes les autres qui sont nouvelles depuis trop longtemps.

Il a aussi comme mandat de proposer au Cégep des recommandations quant au Processus d'intégration et de développement professionnel des nouvelles personnes enseignantes.

*Membre actuellement sur ce comité : Lucas Deschênes*

**Syndical-05 : Comité environnement**

Les membres du comité environnement s'activent sur toutes les questions qui touchent aux enjeux environnementaux, à l'intérieur comme à l'extérieur du Cégep. Elles préparent des activités de sensibilisation, nourrissent la réflexion institutionnelle en matière d'orientation environnementale et cherchent à développer une plus grande conscience environnementale chez l'ensemble de la communauté collégiale.

*Membres actuellement sur ce comité :*

*Clémence Trudel*

*Fabien Burnotte*

*Mathieu Poulin-Lamarre*

*Valérie Boisvert*

### **Syndical-06 : Comité femmes**

Le mandat du comité femmes est de tenir ses membres informé-es quant aux enjeux et dossiers du mouvement des femmes local, régional et national, de sensibiliser la communauté collégiale aux revendications du mouvement féministe et d'organiser une activité de sensibilisation ou d'information sur le mouvement des femmes, ses enjeux et ses dossiers, au moins une fois dans l'année ou selon les intérêts des membres du comité.

*Membres actuellement sur ce comité :*

*Catherine Ladouceur*

*Annissa Laplante*

*Les femmes de l'exécutif du SPECS*

### **Syndical-07 : Comité PÉR (Programme d'étudiants réfugiés)**

Ce comité, en collaboration avec le comité étudiant PÉR, s'implique dans certaines opérations du processus d'accueil de personnes étudiantes dans le cadre du Programme d'étudiant.es réfugié-es (PÉR) parrainé par l'EUMC et accompagne à divers niveaux celles-ci durant leur parcours scolaire au Cégep.

*Membres actuellement sur ce comité :*

*Maria Chelkowska*

*Jean Fradette*

### **Syndical-08 : Comité LGBTI et alliés**

Le mandat du comité LGBTI s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBTI au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différentes personnes et instances actrices du Cégep afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles fréquentant le Cégep.

*Membres actuellement sur ce comité : aucun*

### **Syndical-09 : Comité école et société**

Le comité école et société se réunit pour réfléchir à divers sujets préoccupants liés au monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Il peut soumettre des textes et des analyses à la communauté enseignante, afin d'éclairer notre réflexion commune sur les divers aspects de notre environnement social.

*Membres actuellement sur ce comité :*

*Louis Desmeules*

*Jean Fradette*

### **Syndical-10 : Comité de mobilisation**

Le comité de mobilisation est actif lors des périodes de mobilisation accrue qui entourent les négociations pour le renouvellement de la convention collective, mais pourrait aussi être activé lors de négociations importantes avec la direction locale. Les membres du comité de mobilisation réfléchissent à des plans d'action et les exécutent, préparent des campagnes d'information ou des actions ponctuelles et s'assurent de mobiliser les membres pour que la participation corresponde aux objectifs visés. Ce comité est sous la responsabilité de la vice-présidence à mobilisation et à l'information de l'exécutif syndical.

*Membre actuellement sur ce comité :*

*Catherine Ladouceur*

*Geneviève Charest*

*Noémie Darveau*

### **Syndical-11 : Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation**

À l'instar du comité national à la FNEEQ, ce comité local a le mandat de lutter contre la discrimination systémique dans nos milieux et de réfléchir aux enjeux liés à l'interculturalité. Une des premières tâches du comité est l'élaboration d'un mandat et d'un plan de travail qui reflètent la réalité du Cégep de Sherbrooke.

*Membres actuellement sur ce comité :*

*Michèle LeRisbé*

*Mikhael Kowalak*